



*Communauté
française de
Belgique*

Conseil de l'Éducation et de la Formation

**Spécificités
de la profession enseignante,
spécificités de la formation
à cette profession**

Avis n° 45

Conseil du 20 juin 1997

Table des matières.

Introduction : le contexte de cette réflexion dans le cadre des travaux du CEF.. 3

1. Spécificités de la profession.

1.1. L'impact de la fonction enseignante sur la société apprenante 4

1.2. Les responsabilités particulières des enseignants. 7

2. Spécificités de la formation : comment optimiser la qualité de l'enseignement par l'intermédiaire du système de formation.

2.1. Un défi d'envergure adressé à la formation des enseignants. 8

2.2. Quels sont les principaux facteurs contribuant à une professionnalisation accrue des enseignants ? 8

2.3. Quelles sont les répercussions du traitement de chacun de ces facteurs? 9

En conclusion 12

La suite des travaux 12

Annexe. 13

Introduction : le contexte de cette réflexion dans le cadre des travaux du CEF.

L'articulation avec les travaux antérieurs.

Le thème de la formation des enseignants constitue un des investissements majeurs du CEF : dès 1992, le dossier fut ouvert à la réflexion. **Un premier Avis du CEF « Formation des enseignants - Orientations générales » fut adopté à l'unanimité le 6 octobre 1995**¹. Ce texte a, entre autres, mis en évidence, des pistes de concrétisation à traiter particulièrement dans l'optique de la réflexion déjà menée. Trois groupes de travail² furent alors chargés de les approfondir : parmi ceux-ci, **le groupe « Professionnalisation »**, constitué en 1996,³ a mis en chantier différents dossiers en fonction des objectifs qui lui avaient été fixés.

Au cours de son travail, le groupe a estimé indispensable de rappeler le rôle essentiel joué par l'enseignant et donc de développer une réflexion sur la spécificité de la profession et de la formation à cette profession.

Le document qui en résulte, présenté aux membres du CEF et discuté lors de la séance du 16 mai 97, a été adopté par le Conseil du 20 juin : il reprecise les différentes pistes³ de travail à traiter dans une vision globalisante de la formation.

¹ Ce document avait été préparé par une commission constituée en janvier 1995.

² Les deux autres groupes étaient chargés de faire des propositions en ce qui concerne la formation spécifique relative à l'enseignement technique et professionnel ainsi qu'à l'enseignement spécial : ces propositions feront prochainement l'objet d'Avis du CEF.

³ Ces thèmes spécifiques sont en cours de développement, ainsi que l'annonce le chapitre relatif à la suite des travaux (cf. page 107).

1. Spécificités de la profession.

1.1. L'impact de la fonction enseignante sur la société apprenante.

L'école, et donc l'enseignant qui en est son agent principal, jouent un rôle essentiel dans le développement de nos sociétés tant sur le plan des valeurs éthiques et sociales que sur celui des techniques et des technologies et en conséquence, de la croissance économique et du bien-être des populations.

L'impact de l'école ne se limite pas à cette vision globalisante, elle peut avoir plus spécifiquement une influence déterminante sur la réduction des inégalités socioculturelles de départ et donc - même si celle-ci reste insuffisante - sur la mobilité sociale. Ne trouve-t-on pas ici l'axe central de la transformation démocratique des sociétés complexes ?

Une étude menée à l'UCL en 82-83 démontre que la préscolarisation contribue significativement à la réduction des échecs en 1^{re} année primaire et à la correction des inégalités sociales et culturelles ⁴.

Si l'on considère maintenant l'enseignement primaire, l'on observe que, dès ce niveau, la sélection scolaire des enfants est déjà clivée suivant l'appartenance socioculturelle. Selon une étude statistique de l'Organisation des études du Ministère de l'Education nationale en 1977, si seulement 8% des enfants d'enseignants et 14% des enfants de cadres sont en retard d'un an au moins en 6^{me} année, 43% des enfants d'ouvriers subissent ce sort ⁵.

La situation ne fait que se confirmer au niveau de l'enseignement secondaire.

C'est donc bien dès le début de la scolarité que l'action doit être entreprise pour augmenter les chances de tous.

Ce n'est pas simplement en ouvrant larges les portes de l'enseignement supérieur et en travaillant à la réussite de tous à ce niveau que l'école favorisera l'accès aux diplômes supérieurs.

La démocratisation des études commence dès l'école maternelle et le niveau de l'école fondamentale est sans doute celui qui contribue le plus à sa concrétisation.

L'enseignant du fondamental, particulièrement, a un impact considérable sur l'enfant qui lui est confié. Il est seul maître à bord et même si le partenariat est promu dans les écoles et tend à se développer, il reste très limité; l'instituteur dans sa classe reste le référent essentiel, nécessaire pour la sécurisation de l'enfant, pendant une année, parfois deux.

⁴ A titre d'exemple, selon qu'ils ont suivi une année préscolaire plutôt que zéro, les enfants belges font passer leur taux d'échec en fin de première année de 23,8% à 12,5%, les enfants immigrés eux font passer leur taux d'échec de 36,4% à 21,5% (Jean-Pierre Hiernaux et Benoît Scheuer, L'école maternelle redessinée, in La revue Nouvelle, 1985).

⁵ Statistiques de l'organisation des études du Ministère de l'Education Nationale en 1977 cité par MEN, Direction générale de l'enseignement primaire et de l'enseignement préscolaire, Bruxelles La fonction de soutien et la relation d'aide à l'école fondamentale, 80-81. Une étude menée par J.-L. Litt à l'UCL en 1980 donne le même type d'indications.

Pourquoi ne pas présenter de chiffres plus récents ? Parce qu'il existe une absence ou un refus, dont se plaignent les statisticiens, de récolter et d'accumuler les données qui permettraient de suivre et d'évaluer la progression ou la régression de la démocratisation culturelle sous divers aspects.

Quant aux enseignants du secondaire, ils ne passent pas avec les mêmes élèves un aussi grand nombre d'heures que leurs collègues du fondamental. Néanmoins, suivant les disciplines enseignées et les attributions qui leur sont dévolues, certains assurent parfois par semaine plus de cinq heures de cours avec la même classe, et cela plusieurs années consécutivement. Quel que soit ce nombre d'heures, leur rôle peut être crucial car ils s'adressent à des adolescents en pleine mutation. C'est l'âge où les jeunes cherchent à s'identifier à des modèles, sont enclins à des réactions impulsives d'enthousiasme ou de rejet selon les cas, et se révèlent particulièrement influençables : leur personnalité se façonne progressivement et c'est à ce moment-là qu'il faut les aider à concevoir et à construire petit à petit leur projet de vie.

C'est en raison de cet impact essentiel sur les enfants et les adolescents qu'il importe de favoriser le développement des attitudes de savoir-être chez les futurs enseignants de façon à ce qu'ils interviennent comme de véritables éducateurs et pas seulement de simples transmetteurs de savoirs.

Par ailleurs, des recherches récentes sur les facteurs qui influencent les acquisitions des élèves montrent l'importance des « effets-maître » et qui plus est, **les maîtres qui se révèlent pédagogiquement les plus efficaces ont aussi tendance à être les plus égalisateurs**. « Ce qui fait la différence entre un « bon » et « un moins bon » maître, c'est bien sûr une différence d'efficacité pédagogique générale vis-à-vis des élèves, mais c'est surtout l'efficacité pédagogique vis-à-vis des élèves a priori plus faibles qui apparaît déterminante »⁶.

Comment atteindre l'efficacité pédagogique ?

La question se pose bien de savoir qui peuvent être ces maîtres performants ?

Il existe un certain consensus aujourd'hui sur les conceptions de l'apprentissage issues des différents courants scientifiques et sur la manière de le mener à bien.

Il n'est plus question de déverser des savoirs dans le vase « élève » mais de **susciter** chez celui-ci **la construction de savoirs** considérés sous leurs différentes formes (savoirs théoriques, procéduraux, transversaux). Pour atteindre cet objectif, il s'agit de différencier son enseignement, de l'adapter aux différents styles cognitifs des uns et des autres, à leur rythme d'apprentissage, à leurs caractéristiques affectives et sociales : les méthodes apparaissent comme essentielles.

Tout le monde en conviendra : **ces conceptions de l'apprentissage ont profondément modifié la profession enseignante.**

Qu'attend-on donc de l'enseignant aujourd'hui ?

Clermont Gauthier et M. Tardif le résument parfaitement en montrant toute la complexité de sa tâche contextualisée et interactive « ... en concevant le rôle de l'enseignant comme celui d'un professionnel de l'intervention pédagogique. C'est à dire quelqu'un qui, muni de certains savoirs, et confronté à une situation complexe dans laquelle il est impossible d'utiliser ces savoirs comme s'ils pouvaient s'appliquer mécaniquement à la situation, doit par conséquent délibérer, réfléchir à la situation et décider. L'enseignant, en tant que preneur de décisions en interaction avec les élèves, doit faire appel à toutes ses connaissances pour juger de la situation.

Il ne peut se fonder sur l'ordre d'un plan divin ni être un scientifique de la pédagogie qui applique machinalement des lois; au contraire, confronté aux aléas des situations, il doit

⁶ Marie Duru-Bellat et Alain Mingat, La variété du fonctionnement de l'école : identification et analyse des "effets-maître" in Marcel CRAHAY, (1994) Evaluation et analyse des établissements de formation, Bruxelles, De Boeck-Université

supputer, juger, ce qu'il y a à faire puis décider, quitte à modifier plus tard et à réadapter son action compte tenu des contraintes »⁷.

Par ailleurs, nous devons également souligner combien **l'attitude psychologique, relationnelle de l'enseignant** à l'égard de l'apprenant et pas seulement le style pédagogique appliqué, aura une **influence déterminante sur le développement de l'élève**; si celui-ci se sent reconnu, compris, s'il perçoit la confiance de l'enseignant dans ses capacités, même lorsqu'il commet des erreurs, il prendra confiance en lui-même et c'est bien là un des fondements de la « réussite » (référons-nous à l'école de Palo Alto, à l'effet Rosenthal dit « Pygmalion » pour mesurer les ravages que peut causer un regard négatif porté sur l'élève).

Si l'enseignant laisse place à l'expression de l'apprenant et la suscite, s'il respecte et développe sa curiosité, l'histoire scolaire de l'enfant pourra être différente. Un enseignant à lui seul peut « casser » un jeune ou le dynamiser, le révéler à lui-même.

Mais d'autre part, pour favoriser la réussite scolaire, **il ne suffit pas d'être un bon animateur**, détenteur de compétences relationnelles et didactiques. Des études actuelles⁸ démontrent de plus en plus **l'importance**, face aux enfants de milieux défavorisés particulièrement, de la présence **de maîtres dits experts dans le domaine des disciplines** à enseigner.

Les attentes de la société à l'égard de l'enseignement sont bien plus larges encore que celles que nous venons de décrire, depuis l'élémentaire socialisation de l'enfant jusque la garderie pour libérer les parents. Au-delà de ces clichés, l'actualité tous les jours nous met en face de nouvelles responsabilités attribuées à l'enseignant pour lesquelles ... il suffira que la formation les y prépare (nous pensons au problème de la maltraitance, à la violence à la TV qu'il faut apprendre aux jeunes à décrypter, aux autoroutes de l'information ...).

De nouvelles attentes sont formulées à l'égard de l'école : devant le « déclin des institutions tutélaires de proximité et des réseaux traditionnels de solidarité, à commencer par la famille..., c'est vers l'école que l'on se tourne pour tenter de tisser un nouveau lien social, car elle constitue le dernier rempart contre l'anomie »⁹.

L'enseignant est donc sollicité à la fois sur le plan de ses compétences relationnelles, disciplinaires, pédagogiques didactiques, et sociales.

Il ne faudrait certainement pas retirer de tout ceci l'image d'un seul type d'enseignant modèle, type idéal : chacun met son métier en oeuvre avec sa personnalité propre, des accents divers sur les multiples facteurs qui construisent l'apprentissage chez l'élève. Il est important que le jeune soit confronté au cours de sa scolarité, à une variété d'enseignants qui stimulent divers aspects de sa personnalité, qui offrent différents modèles auxquels s'identifier.

Il n'empêche que l'enseignant doit, en utilisant simultanément tous les paramètres, jouer une partition nouvelle à tout instant de la classe tout en sachant que les parties qu'il joue pourront avoir une action importante sur le devenir d'un individu.

1.2. Les responsabilités particulières des enseignants.

⁷ Sous la direction de Clermont Gauthier et Maurice Tardif (1996), La Pédagogie. Théorie et pratiques de l'Antiquité à nos jours, Gaëtan Morin éditeur.

⁸ C.R.E.S.A.S. à Paris, Marie Duru-Bellat à l'Université de Bourgogne, entre autres.

⁹ Alain MICHEL, Les compétences de base pour le XXI^{ème} siècle, Futuribles, juin 1996.

En quoi les responsabilités inhérentes à la fonction d'enseignant sont-elles différentes de celles qui incombent à d'autres fonctions ?

Divers facteurs liés au rôle même de l'enseignant interviennent :

- l'enseignant a affaire à des sujets qui agissent et interagissent continuellement face à son action,
- dans la vie quotidienne de la classe, l'enseignant prend seul des décisions dont la portée est parfois déterminante sur l'évolution des élèves,
- les conséquences des actes posés ne surviennent souvent qu'à long terme.

Certes, les enseignants ne détiennent pas à proprement parler la vie des élèves entre leurs mains. Pourtant, si l'objectif de l'éducation est d'amener les jeunes à entrer dans une dynamique d'adultes autonomes, responsables et bien dans leur peau, la vie de ceux-ci peut se trouver négativement orientée, voire gâchée, suite à des erreurs pédagogiques ou relationnelles commises par des enseignants. Mais, en général, **les effets ne sont que rarement décelables à court terme** : il est donc exceptionnel que les erreurs commises entraînent une quelconque sanction, ce qui n'empêche nullement que les dégâts puissent être considérables. La manière dont se déroule la formation peut, à elle seule, s'avérer source de blocage ou d'implication personnelle : il ne manque pas d'exemples de témoignages des marques qu'a pu imprégner, sur la personnalité du futur adulte, la confrontation avec tel ou tel enseignant. Un professeur peut, par ses interventions, décourager un élève, le mener à l'échec ou au contraire installer chez lui le déclic qui l'incite à dépasser ses limites.

Il semble donc certain que la responsabilité de l'enseignant vis-à-vis de ses élèves et l'influence que son action peut exercer sur le développement de la personnalité et sur le devenir des élèves se révèlent prépondérantes. Le métier d'enseignant fait partie de ceux qui contribuent à former les générations futures. A une époque où les repères naturels s'effilochent, les enseignants servent souvent de relais.

Notons bien, de plus, que **chaque enseignant**, si on lui compte quarante années de carrière, pourra ainsi **exercer son influence sur un petit millier d'enfants dans le Fondamental, davantage encore dans le Secondaire.**

Nous enchaînerons avec Philippe Perrenoud (1995) « Même si rien d'autre n'avait changé, la nécessité de donner réellement au plus grand nombre l'occasion d'apprendre fait peser sur le métier d'enseigner des attentes nouvelles. Lutter contre l'échec scolaire et les inégalités sociales devant l'école, élever le niveau d'éducation, sont des raisons majeures d'accélérer la professionnalisation »¹⁰.

On peut émettre l'hypothèse qu'une formation de qualité contribuera grandement à offrir à la société ces enseignants, professionnels de l'apprentissage et de la relation, dont nous venons de parler. Mais peut-être faut-il s'interroger sur les possibilités de réalisation de cette formation.

2. Spécificités de la formation : comment optimaliser la qualité de l'enseignement par l'intermédiaire du système de formation.

2.1. Un défi d'envergure adressé à la formation des enseignants.

¹⁰ Ph. Perrenoud (1995), La Formation des enseignants entre théorie et pratique, Paris, L'Harmattan.

On peut le résumer ainsi : former en 3 ans - ou 4 ans pour les AESS¹¹ - des individus, dotés simplement au départ d'un diplôme de l'enseignement secondaire, pour en faire des hommes - ou des femmes - orchestres, au clair avec eux-mêmes ainsi que dans toutes les relations qu'ils établissent avec les différents acteurs du système, maîtrisant les disciplines qu'ils enseignent, possédant une compréhension profonde du système éducatif, des problèmes de société et de leurs répercussions sur l'apprenant et le système tout entier, en phase avec les technologies nouvelles, et, *last but not least*, capables de développer l'ingénierie didactique pour assurer la construction des apprentissages chez chacun, à tout instant et selon les besoins individuels.

Il est à noter que la grande majorité des pays industrialisés ont récemment renforcé la formation initiale et continuée des enseignants.

Il s'agit d'un idéal, sans doute, pourtant nous pensons avoir démontré à quel point la société est en attente de cette action. Il faut donc essayer d'**opérer - même si c'est difficile - le passage de la vision idéale à la réalité en recherchant les moyens concrets qui favoriseront ce passage.**

Tout le monde admettra aisément qu'il ne suffit pas de définir des programmes de formation initiale et de les imposer aux institutions de formation pour qu'à la sortie du processus, on trouve de « bons » enseignants.

D'autres paramètres, qui touchent au système de formation au sens large, sont à traiter et les meilleures intentions au niveau des programmes ne produiront pas les effets escomptés si elles ne sont pas cadrées dans un système dont on doit nécessairement prendre en compte les intrants, le processus et les extrants.

Tout intellectuel aujourd'hui conviendra d'une part qu'une analyse un peu fiable doit s'intégrer dans une **approche systémique** et que d'autre part l'objectif est bien de **fournir à notre jeunesse des maîtres performants**, fiers de l'être, c'est-à-dire **disposant d'une identité professionnelle forte.**

La profession enseignante trouve toute sa spécificité dans les rôles à assumer c'est-à-dire ceux d'un professionnel de l'apprentissage doublé d'un éducateur, capable de partager collégalement ses responsabilités.

2.2. Une professionnalisation¹² accrue des enseignants.

Le concept de professionnalisation situe l'enseignant dans une dynamique d'acteur social susceptible de faire évoluer le système. Le développement professionnel se construit progressivement tout au long d'un continuum qui prend racine avec le choix d'orientation des études, assied ses bases pendant la formation initiale, s'actualise à l'occasion des premières expériences professionnelles et s'affirme au cours de la carrière par l'expérience, l'auto-formation, la formation continuée institutionnelle, la dynamique d'innovation et l'analyse réflexive sur celle-ci.

Quels sont les principaux facteurs contribuant à la professionnalisation des enseignants ?

- ⇒ **La qualité et la qualification des personnes obtenues en plusieurs phases :**
- le profil des étudiants qui se destinent à la profession d'enseignant
 - la formation initiale

¹¹ Dans l'Enseignement de Promotion Sociale, la durée peut aller de un à trois ans.

¹² Le document « Orientations générales », (Avis du CEF du 6 octobre 1995), fournit au lecteur le sens qu'il donne au mot « professionnalisation ». Ces définitions sont reproduites ici en annexe.

- l'insertion professionnelle
- la formation continuée

⇒ **Les facteurs se rapportant aux conditions d'exercice de la profession.**

Ce point n'est pas moins important pour la réalisation de l'objectif de professionnalisation. Il touche à l'autonomie et à la responsabilité de l'enseignant, à sa participation à la vie et aux projets de l'école. Il concerne son statut, barémique notamment, ses perspectives de carrière, les conditions concrètes de son travail, son évaluation.

⇒ **L'organisation, la structuration du système de formation initiale.**

L'avis intitulé « Formation des enseignants - orientations générales » montre bien en quoi ce point est lié à l'objectif de professionnalisation (p.10). Une formation davantage unifiée est de nature à développer un sentiment d'appartenance à une même profession et à supprimer une hiérarchisation des fonctions¹³ qu'en soi rien ne justifie. Ajoutons que la multiplication des lieux et surtout des modes de formation compromet dans le public la « visibilité » de la profession. Il faut que les institutions apparaissent comme des centres de formation professionnelle de haut niveau.

⇒ **La qualification de ceux à qui incombe la charge de former les futurs enseignants.**

2.3. Quelles sont les répercussions du traitement de chacun de ces facteurs ?

Pour illustrer ce propos, voyons, dans une approche systémique, les répercussions en cascade du traitement - ou du non-traitement - de chaque paramètre.

Dans le domaine de la formation des enseignants, quels sont les intrants, quelles sont les conditions dévolues au processus de formation initiale (programmes, durée, lieux, ressources humaines ...), à l'insertion professionnelle et au développement de la formation continuée ?

◇ **Les étudiants qui s'inscrivent dans une formation d'enseignants** sont, pour la plupart, directement issus de l'enseignement secondaire où ils n'ont - et c'est normal - pas suivi d'options particulières ou spécifiques les y préparant.

Le diplôme d'enseignement secondaire ouvre de plein droit à toutes les formations d'enseignement supérieur, à l'exception de celles organisées par la faculté des Sciences appliquées. Il n'empêche qu'un certain nombre d'étudiants ciblent leur choix d'enseignement supérieur en fonction d'aptitudes particulières déjà décelées ou délibérément développées au travers d'options suivies pendant le cursus secondaire. Ainsi un étudiant ne s'inscrira pas dans une section « germanique » s'il n'estime pas avoir des compétences particulières dans ce domaine.

En revanche, il arrive que des étudiants présentant des faiblesses caractérisées en langue française s'inscrivent dans une filière de formation d'enseignant et qu'ils soient peu conscients que les branches d'expression constituent le fondement de la démarche communicationnelle.

Les formateurs d'enseignants au stade initial peuvent donc se trouver confrontés à des étudiants qui ne détiennent pas toujours les bases dans les disciplines à enseigner mais aussi sur le plan des attitudes relationnelles ou communicationnelles.

¹³ Nous évoquons ici la hiérarchisation qui est liée aux différents niveaux d'enseignement.

A l'intérieur du processus de formation initiale, un temps considérable doit - ou devrait être - consacré à des apprentissages de base, en deçà même des matières élémentaires qui devront être enseignées par les candidats au diplôme.

En fonction du principe d'adaptation de l'enseignement aux besoins des apprenants, on peut considérer qu'une politique de remédiation face aux lacunes constatées au moment de l'accès aux études incombe naturellement à la responsabilité des institutions de formation; cependant, dans la structure actuelle, on doit constater avec regret que la limitation de l'encadrement et, parfois, les choix de gestion de celui-ci dans les établissements ont pour conséquence que ce temps est pris au détriment de ce qui devrait faire l'essentiel de la formation !

- ◇ Le document « Orientations générales » a montré à l'envi **l'amplitude des sujets à aborder pendant la formation initiale**. L'approfondissement des connaissances disciplinaires, les dimensions sociologiques, pédagogiques, psychologiques, le développement de la personne, et les capacités relationnelles se disputent le temps imparti avec tout le volet de l'épistémologie des disciplines, et de leur transposition didactique, sans oublier la formation pratique sur le terrain.

Devant pareil programme, soutenu par tous les intervenants du CEF, où trouver la place pour mener les remédiations élémentaires touchant aux disciplines ou aux attitudes de base ? Même si la mission n'est pas impossible, elle est néanmoins difficile dans la conjoncture actuelle.

Le programme est ambitieux, comment y faire face ?

Un allongement des études associé à une telle révision des contenus s'avère probablement indispensable : il permettrait en outre de mettre en place les conditions d'une meilleure articulation entre la formation initiale et l'insertion professionnelle des jeunes enseignants.

- ◇ Une autre manière d'améliorer le processus consisterait en une **restructuration des lieux de formation** qui, tout en préservant les spécificités de chaque organisme actuellement concerné, favoriserait l'établissement de synergies entre eux et tendrait à **l'harmonisation de toutes les formations d'enseignants**. Ce type de réforme modifierait le paysage de la formation, entraînerait son allongement et conditionnerait sans doute un autre type de recrutement par un équilibre plus adapté entre les capacités cognitives et communicationnelles à développer.
- ◇ Le processus de formation initiale gagnerait certainement aussi en qualité si **les formateurs** d'enseignants jouissaient d'une **formation spécifique pour le niveau supérieur** ce qui implique pour eux également une formation continuée régulière solide et efficace.
- ◇ **Même si toutes ces réformes sont opérées, peut-on considérer la formation comme achevée à la délivrance du diplôme ?** Le temps aura manqué pour faire le tour du programme et d'autre part, le choc avec le terrain, comme dit Francine Vaniscotte, mange la formation. Il serait donc nécessaire **que ces jeunes enseignants d'une part soient encadrés et puissent poursuivre leur apprentissage du métier.**

Cela implique diverses conséquences et nous en citerons surtout deux :

- ⇒ **Parmi les nombreuses responsabilités assumées par les directions d'école** devrait figurer comme une priorité¹⁴ la tâche de suivre de près les jeunes enseignants, de les conseiller, de les aider à s'améliorer. Pour cela, il serait nécessaire que les directions soient toutes à la hauteur de ce type de fonction bien spécifique et y soient préparées par une formation qui permettrait d'exercer ces fonctions avec pleine efficacité : cette formation devrait donc être généralisée dans tous les réseaux¹⁵.
- ⇒ Par ailleurs, et en plus du rôle exercé par les animateurs pédagogiques et les inspecteurs, **d'autres mesures pourraient être prises en vue de soutenir l'insertion professionnelle des jeunes enseignants**. Ainsi, dans le cadre d'une organisation collégiale de la charge, d'une part, des enseignants expérimentés et compétents pourraient accompagner le jeune enseignant, et d'autre part, la charge de travail de ce dernier pourrait être allégée pour mieux assurer ses débuts...
- ◇ Que cela soit pour le nouvel enseignant ou pour l'enseignant chevronné, **la formation continuée** est, de l'avis de tous, nécessaire pour compléter la formation initiale, actualiser les connaissances et les pratiques, et maintenir l'enseignant au mieux de sa forme en l'aidant à développer une analyse réflexive permanente sur le métier. Tout le monde en conviendra, les conditions actuelles de la formation continuée (structures, accès, programmes, taux de fréquentation ...) ne sont pas des plus favorables à son développement : ce ne sont pas nécessairement ceux qui en ont le plus besoin qui s'y inscrivent, ce ne sont pas nécessairement les formations les plus porteuses d'amélioration de l'apprentissage cognitif, relationnel, social de l'élève qui sont privilégiées. Par ailleurs, un enseignant qui n'en sentirait pas la nécessité pourrait passer toute sa carrière sans participer à une formation continuée, ce qui peut sembler paradoxal dans un métier où il est primordial de pouvoir s'adapter régulièrement à l'évolution des connaissances, des méthodes et des mentalités. Il faudrait donc absolument prévoir des incitants susceptibles de motiver davantage tous les enseignants¹⁶.
- ◇ **Le développement professionnel de l'enseignant se poursuit tout au long de la carrière**; la formation continuée organisée par des responsables de l'enseignement est un des moyens qui le favorisent mais **il ne faut pas oublier le rôle également très important joué par d'autres facteurs tels que l'acquisition de l'expérience, l'auto-formation, la dynamique d'innovation et l'analyse réflexive sur celle-ci**.

En conclusion.

Ainsi donc, dans le système tel qu'il se présente actuellement, nous trouvons des étudiants, sans bagage spécifique au départ, qui doivent être préparés dans un espace-temps réduit, au sein de structures dispersées, à une fonction à la fois d'une

¹⁴ Encore faudrait-il que tous les directeurs, notamment ceux de l'enseignement fondamental, puissent disposer de temps pour le faire, et soient donc suffisamment épaulés dans leurs tâches administratives.

¹⁵ Suivant les réseaux, cette formation serait ou ne serait pas obligatoire pour accéder à la fonction ou obtenir la nomination.

¹⁶ Le problème des incitants est abordé dans les documents relatifs à la formation spécifique des enseignants du Technique et du Professionnel, des membres des personnels de l'enseignement spécial ainsi que dans la réflexion du groupe « Professionnalisation » : ces documents deviendront prochainement des Avis du CEF.

amplitude exceptionnelle mais dont les actes constitutifs sont à inventer à chaque instant. Ces étudiants, dès l'obtention du diplôme, sont « lâchés dans la nature » sans encadrement particulier, sans assurance de formation continuée et deviennent titulaires pour 30/40 ans d'une responsabilité d'enseignement sur laquelle le regard de la société sera extrêmement réduit en raison du manque d'évaluation tant interne qu'externe.

La problématique s'avère certes complexe mais le CEF estime qu'il est urgent de réagir.

Il est sans doute assez vain de vouloir réformer les contenus et les méthodes de la formation initiale si l'on ne travaille pas simultanément sur les autres paramètres qui sont facteurs de la professionnalisation du métier d'enseignant.

La suite des travaux.

Comme la lecture de ce document le montre, le groupe « **Professionnalisation** » continue à assurer la tâche de réflexion dans les domaines répertoriés ci-dessous qui participent à l'accomplissement d'un métier de qualité pour assurer la réussite du plus grand nombre :

- le profil des étudiants qui se destinent à la profession d'enseignant,
- l'insertion professionnelle des jeunes enseignants,
- la fonction enseignante,
- la formation des formateurs,
- les incitants à la formation en cours de carrière,
- l'unification - harmonisation des formations d'enseignants.

Plusieurs documents spécifiques sont sur le point d'aboutir et des textes seront proposés à l'examen des membres du CEF au cours du premier trimestre de l'année scolaire 97-98.

Les documents proposés par les deux autres groupes « **Formation des enseignants du Technique et du Professionnel** » et « **Formation des personnels en fonction dans l'Enseignement spécial** » actuellement en cours d'analyse, feront prochainement l'objet d'Avis du CEF.

Annexe.

La professionnalisation du métier d'enseignant.

Conceptions actuellement exprimées en la matière

Quelques références prises dans la littérature récente :

1. Les concepts de « Profession », « Professionnel », « Professionnalisation ».

Ces concepts évoquent une activité intellectuelle, autonome, non routinière, qui engage la responsabilité des acteurs en référence à un cadre éthique, et qui entraîne une certaine identité professionnelle.

A. TROUSSON (1992), De l'artisan à l'expert, la formation des enseignants en question, Hachette-Education

« ... une première définition de la **profession** : c'est une occupation plutôt intellectuelle, fondée sur un savoir rationnel, faisant l'objet d'une formation dont les procédures sont explicites et dotées d'une forte légitimité ».

F. VANISCOTTE (1993), La formation des enseignants en Europe, Pédagogies n°6

« L'option du professionnalisme s'est opposée puis substituée à celle du vocationnel. Etre enseignant, c'est maintenant faire **un travail** au sens d'une activité organisée et programmée par un pouvoir central , c'est exercer un métier en mettant en oeuvre des techniques apprises et des savoir-faire. En plus d'un travail et d'un métier , c'est **une profession**. Par cela, il faut entendre :

- l'exercice d'une activité intellectuelle qui engage la responsabilité individuelle de celui qui l'exerce,
- l'exercice d'une activité savante non routinière,
- la nécessité d'une formation longue est solide pour devenir capable d'exercer cette profession,
- ...,
- l'exercice d'une pratique plus proche d'un art que d'une théorisation,
- l'appartenance à un groupe ayant une cohésion et fortement structuré,
- ...,
- l'exercice d'une activité altruiste qui rend un service à la société ».

Ph. PERRENOUD (1994), La formation des enseignants entre théorie et pratique, L'Harmattan

« La **professionnalisation**, c'est l'accès à la capacité de résoudre des problèmes complexes et variés par ses propres moyens, dans le cadre d'objectifs généraux et d'une éthique sans être tenu de suivre des procédures détaillées conçues par d'autres ».

« Rares sont les métiers qui présentent au plus haut point toutes les caractéristiques d'une profession. Il semble plus nuancé dès lors de parler d'un **degré de professionnalisation** de chaque métier ...la professionnalisation s'accroît lorsque dans le métier, la mise en place de règles préétablies cède la place à des stratégies orientées par des objectifs et une éthique ».

« On voit immédiatement que ce fonctionnement exige non seulement des moyens intellectuels, mais une autonomie d'action, une méthode d'analyse et une image de soi qui résultent notamment d'une formation initiale et continue particulières, par leur durée, leur niveau, le type d'habitus professionnel et d'identité qu'elles forgent ».

« La professionnalisation, c'est encore... », et Ph. Perrenoud d'évoquer :

- le contrôle et la supervision par des pairs,
- l'auto-organisation de la formation continue,
- les responsabilités et les risques assumés personnellement,
- la mise à jour constante des savoirs et des compétences,
- une certaine distance au rôle,
- une identité professionnelle claire, alimentée par une culture intellectuelle commune.

2. L'enseignement, une profession, l'enseignant, un professionnel.

Des « Professionnels » de l'enseignement aujourd'hui, ce sont :

- des spécialistes de l'apprentissage quel que soit leur cycle (maternel, primaire, secondaire, supérieur) d'exercice,
- des praticiens capables d'inventer des réponses appropriées à des problèmes nouveaux,
- des praticiens qui construisent leur pratique à partir d'une analyse réflexive autonome,

dans un cadre de partenariats d'experts sachant prendre la distance psychologique nécessaire.

M. ALTET (1992), Rapports de synthèse, European Journal of Teacher Education, vol 15. « ...une nouvelle conception sous-jacente de la fonction enseignante : l'enseignant, un professionnel, un praticien réfléchi, innovateur, capable de s'adapter à toute situation professionnelle en prenant des décisions appropriées; un enseignant sensibilisé aux résultats de la recherche en éducation et mettant en oeuvre des démarches de recherche ».

Intervenant au Colloque de l'IUFM de Toulouse le 23 février 95, M. ALTET précisait encore sa conception du « professionnel » en insistant sur la maîtrise de savoirs spécifiques propres au métier, mais aussi sur l'expertise du praticien dans des contextes variés, portant des actes professionnels complexes en sachant les justifier, manifestant autonomie et adaptation permanente

Ph. PERRENOUD (1994) op. cit.

« L'enseignement est un métier en voie de professionnalisation, un métier qui passe de l'application stricte de méthodologies, voire de la mise en oeuvre de recettes et de trucs, à la construction de démarches orientées globalement par les objectifs du cycle d'étude, adaptées à la diversité des élèves, à leur niveau, aux conditions matérielles et morales du travail, au mode de collaboration possible avec les parents, à la nature de l'équipe pédagogique et de la division du travail entre enseignants ».

Rapport **BANCEL** (1989), Créer une nouvelle dynamique de la formation des maîtres, La Documentation française.

La professionnalité se définit au travers d'une liste de 7 compétences :

- organiser un plan d'action pédagogique,
- préparer et mettre en oeuvre une situation d'apprentissage,
- réguler le déroulement d'une situation d'apprentissage et l'évaluer,
- gérer les phénomènes relationnels,
- fournir une aide méthodologique aux élèves dans leur travail personnel,
- favoriser l'émergence de projets professionnels (contre l'orientation par l'échec),
- travailler avec les partenaires : collègues, administration et tout l'environnement social et culturel.

A. TROUSSON (1992) op.cit.

« .. les chercheurs ont construit un certain nombre de grilles de lecture. Nous en avons choisi trois qui ont en commun de tenter de préciser ce qu'on pourrait appeler la nouvelle identité professionnelle des enseignants... « Professionnel expert de la transmission des savoirs », « cadre d'une société de service », « technicien expert en techniques pédagogiques », on voit que ces trois définitions ont en commun de s'opposer non seulement à l'amateurisme et au travail « à l'inspiration » ainsi qu'à tout ce qui dans l'activité d'enseignement , peut évoquer le schéma taylorien de la division des tâches (horaires fixes, cloisonnement disciplinaire, contrôle de la hiérarchie) mais également à la démarche de l'artisan considérée comme trop empirique et solitaire.

3. Pourquoi professionnaliser l'enseignement ?

- Parce que les conditions du métier changent, de même que la nature du public scolaire, ainsi que les attentes de la société et par conséquent les objectifs à poursuivre.
- Pour lutter contre l'échec scolaire et démocratiser l'école.

A. TROUSSON (1992) op. CIT.

« On retiendra la formulation particulièrement claire que lui donne **Ph. Meirieu** dans un débat au colloque consacré à la place de la recherche dans la formation des enseignants : « A partir du moment où (...) une société fait le pari de scolariser à un haut niveau de formation abstraite 80% des jeunes, elle ne peut plus utiliser la même définition du métier. La transmission ne fonctionne plus puisque la transmission supposait précisément des capacités qui ne sont pas réparties équitablement et également dans le champ social. Donc c'est bien un autre métier qu'il faut faire, qui consiste à rendre les élèves capables de demander et de construire des savoirs et des élèves qui, quand ils arrivent à l'école, ne sont ni capables de demander, ni capables de construire ces savoirs ».

- Pour revaloriser l'acte d'enseigner et ceux qui le pratiquent.

M. DEVELAY (1994), Peut-on former les enseignants ?, ESF.

« Et aujourd'hui, où le corps social dans son ensemble voit son niveau de connaissances s'élever, il est important pour le milieu enseignant d'affirmer qu'enseigner est une véritable profession, afin d'être pris davantage au sérieux par ce corps social, et notamment les parents, pour apparaître comme une corporation ayant augmenté le niveau de sa maîtrise professionnelle. On parlerait alors aujourd'hui de professionnalisation pour se donner l'image du « pro » par rapport à l'amateur; le professionnel étant celui qui est capable d'intervenir dans des conditions exceptionnelles, et celui qui sait se mettre à distance de son action ».